

Recommandations

- ✦ Évitez de laisser des objets humides ou mouillés sur la surface pour des périodes prolongées, puisque le scellant doit respirer et l'humidité pourrait pénétrer sous la couche topique du scellant.
- ✦ Placez un sous-plat sous les casseroles et plaques de cuisson chaudes.
- ✦ Évitez laine et brosse d'acier, cela pourrait faire des égratignures sur le scellant et réduire son efficacité.
- ✦ Éviter d'utiliser des couteaux directement sur la surface, cela pourrait réduire la durabilité du scellant.
- ✦ Évitez de laisser sur le comptoir de la moutarde, vinaigre/ vinaigre balsamique qui peuvent tacher le scellant.

Entretien

- ✦ Les comptoirs peuvent être lavés à l'eau savonneuse.
- ✦ Bien assécher après le lavage.
- ✦ Un effaceur magique peut être utilisé légèrement pour les taches les plus tenaces.



✦ Nos comptoirs de béton sont préalablement scellés en atelier. Lors de la livraison, une cure supplémentaire de 7 jours est nécessaire afin de maximiser la résistance du scellant. Pendant cette période, il est primordial d'assécher tout liquide en contact avec la surface;

✦ Lors de cette période, aucun objet ne devra être laissé en permanence sur le comptoir. Par exemple, grille-pain, savonneuse, machine à café, vaisselle, etc.

✦ Une fois cette période achevée, vos comptoirs sont scellés contre les taches. Néanmoins, vous devez faire attention de ne pas laisser linges humides, nourritures fraîches (fruits, légumes) sur le comptoir pendant de longues périodes, l'humidité de ceux-ci pourrait soulever la couche topique du scellant.

✦ Les comptoirs sont résistants à la chaleur et peuvent supporter les chaudrons ou objets chauds jusqu'à 400F. Prendre les précautions nécessaires pour éviter les éclaboussures d'huile chaude lors de la cuisson, ce qui peut abîmer le scellant dû à la très haute température de la substance.

✦ Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450-578-0210, ou par courriel info@balux.ca



CONDITIONS DE VENTE

- ♦ Les produits de BALUX Inc sont garantis pour une période de cinq (5) ans à partir de la date d'achat, en ce qui concerne les défauts de fabrication. Cette garantie ne couvre pas les bris lors de l'installation et l'érosion naturelle engendrée par les pluies acides. La garantie se limite aux réparations, remplacement ou remboursement des produits défectueux à notre choix, excluant la pose et le transport des morceaux remplacés. Celle-ci ne couvre pas l'apparition d'efflorescence et si son nettoyage en est jugé nécessaire, il sera à la discrétion du client d'en couvrir les frais.
- ♦ Il peut arriver qu'il y ait de légères variantes de couleurs, veinures, micro fissures, trous et taches dans les produits. Ce phénomène incontrôlable et naturel ne peut être considéré comme un défaut et ne diminue en rien la qualité des produits. Certaines variantes peuvent être causées par des températures très froides, des adjuvants ou toutes autres impuretés naturelles pouvant se retrouver à l'intérieur du mélange de béton.
- ♦ En cas de bris ou défectuosité des produits lors du transport, toute réclamation doit être faite avant l'installation de ceux-ci. Dans le cas échéant, nous remplacerons ou réparerons les morceaux brisés à notre choix.
- ♦ Tous les morceaux produits et inscrits sur la soumission initiale ne peuvent être retournés et/ou remboursés. Dans le cas d'ajout de morceaux qui ne sont pas sur la soumission initiale, ils seront ajoutés à la facture finale.

Merci de votre confiance,

BALUX inc.